



Devis photographique

PRISES DE VUE POUR LA PHOTOGRAPHIE DES OBJETS ATTRIBUTION DES NOMS DES FICHIERS D'IMAGES NUMÉRIQUES

→ PRISE DE VUE RECOMMANDÉE

Image principale

- Photographier en entier chaque objet inventorié, dans la mesure du possible, au moins une fois.
- Choisir le meilleur angle pour réaliser une prise de vue générale. Privilégier une prise de vue de face ou de trois quart, selon l'objet.
- Attribuer le **nom du fichier d'image numérique** comme suit :
 - Le numéro d'accession, dont les points doivent être remplacés par des barres de soulignement.
(Le point « . » ainsi que l'extension « jpg » seront automatiquement insérés dans le nom du fichier d'image lors de son enregistrement.)

Exemples :

Nom du fichier d'image principale d'un calice dont le numéro d'accession est :
1999.456
1999_456.jpg

Nom du fichier d'image principale d'une chaise dont le numéro d'accession est : 2010.34.1
2010_34_1.jpg

Nom du fichier d'image principale d'un ciboire dont le numéro d'accession est : 2003.2.1-2
2003_2_1-2.jpg

→ PRISES DE VUE FACULTATIVES

Poinçon ou estampille

- Chaque poinçon ou estampille sur un objet devrait être photographié au moins une fois.
- Utiliser la macrophotographie. Il s'agit d'une « photographie sans grossissement d'un sujet ou d'un objet de petite taille. » Cette photographie, « reproduite ensuite dans des dimensions plus grandes que l'original, [...] permet d'étudier des détails invisibles à l'œil nu ». (Source : Centre national de ressources textuelles et lexicales, <http://www.cnrtl.fr/>)
- Attribuer le **nom du fichier d'image numérique** pour les prises de vue du poinçon ou de l'estampille de l'objet comme suit :
 - Le numéro d'accession, dont les points doivent être remplacés par des barres de soulignement;
Suivi de la lettre « p » et du nombre séquentiel « 1 », même s'il n'y a qu'une image de poinçon. S'il y a plus d'une prise de vue du poinçon, inscrire « p2 », « p3 », et ainsi de suite.



SOCIÉTÉ DES MUSÉES
DU QUÉBEC

Exemple :

Nom des fichiers d'images numériques d'un poinçon pour l'objet 2006.1.2

2006_1_2p1.jpg
2006_1_2p2.jpg
2006_1_2p3.jpg

Signature

- S'il y a présence d'une signature sur l'objet, il est conseillé de la photographier.
- Attribuer le **nom du fichier d'image** pour les prises de vue de la signature de l'objet comme suit :
 - Le numéro d'accession, dont les points doivent être remplacés par des barres de soulignement;
 - Suivi de la lettre « s » et du nombre séquentiel « 1 », même s'il n'y a qu'une image de signature. S'il y a plus d'une prise de vue, inscrire « s2 », « s3 », et ainsi de suite.

Exemple :

Nom des fichiers numériques d'une signature pour l'objet 2006.1.2

2006_1_2s1.jpg
2006_1_2s2.jpg
2006_1_2s3.jpg

Inscription

- S'il y a présence d'inscriptions sur l'objet, il est conseillé de les photographier.
- Attribuer le **nom du fichier d'image** pour les prises de vue de l'inscription sur l'objet comme suit :
 - Le numéro d'accession, dont les points doivent être remplacés par des barres de soulignement;
 - Suivi de la lettre « i » et du nombre séquentiel « i1 », même s'il n'y a qu'une image d'inscription. S'il y a plus d'une prise de vue, inscrire « i2 », « i3 », et ainsi de suite.

Exemple :

Nom des fichiers numériques d'une inscription pour l'objet 2006.1.2

2006_1_2i1.jpg
2006_1_2i2.jpg
2006_1_2i3.jpg

Détail

- Si nécessaire, photographier les détails qui seraient importants ou intéressants du point de vue documentaire.
- Attribuer le **nom du fichier d'image** pour les prises de vue de détails de l'objet, ou autres points de vue si nécessaire comme suit :
 - Le numéro d'accession, dont les points doivent être remplacés par des barres de soulignement;



- Suivi de la lettre « d » et du nombre séquentiel « 1 », même s'il n'y a qu'une image d'un détail. S'il y a plus d'une prise de vue, inscrire « d2 », « d3 », et ainsi de suite.

Exemple :

Ciboire : Numéro d'accession : 1987.2.1-2

Nom du fichier d'image du premier ou du seul détail du ciboire

1987_2_1-2d1.jpg

Nom du fichier d'image d'un deuxième détail du ciboire

1987_2_1-2d2.jpg

Nom du fichier d'image d'un troisième détail du ciboire

1987_2_1-2d3.jpg

État de l'objet

- Si nécessaire, photographier l'état de l'objet. Si vous considérez que l'état de conservation de l'objet ou qu'un détail concernant son état de conservation doit être documenté, photographiez-le.
- Attribuer le nom du fichier d'image pour les prises de vue de l'état de conservation de l'objet comme suit :
 - Le numéro d'accession, dont les points doivent être remplacés par des barres de soulignement;
 - Suivi de la lettre « e » et du nombre séquentiel « 1 », même s'il n'y a qu'une image d'un détail de l'état. S'il y a plus d'une prise de vue, inscrire « e2 », « e3 », et ainsi de suite.

Exemple :

Nom des fichiers numériques d'un détail de l'état de conservation pour l'objet 2000.1.2

2000_1_2e1.jpg

2000_1_2e2.jpg

2000_1_2e3.jpg